

POGBI - RAPPORT FINANCIER 2019

A. L'exercice 2019

Le cabinet d'expertise comptable (Gestion et Stratégies) a établi le bilan des comptes sur la base des journaux et pièces comptables France et Burkina que nous mettons à sa disposition.

Avec pour la 3ème année consécutive :

- la prise en compte de la dotation aux amortissements pour les dépenses effectuées pour la construction et les gros équipements du foyer ;
- dans le bilan actif de l'association, la prise en compte non seulement de nos disponibilités en banques et caisses mais aussi de la valeur des bâtiments et équipements du foyer (immobilisations corporelles).

L'édition originale de ces comptes est à la disposition des membres de l'association (envoi sur demande et consultation sur le site de Pogbi). Le tableau ci-après reprend l'ensemble de ces données pour établir un bilan tenant mieux compte que la classification de comptabilité générale du type et du détail de nos activités. Il distingue les différents postes de recettes et dépenses en France et au Burkina (parrainages, fonctionnement du foyer de Dapelogo, investissement pour le foyer et autres activités), et il répartit parfois différemment les montants de recettes ou dépenses entre ces postes afin d'en rendre plus aisée la lecture et la comparaison avec les années antérieures.

Par rapport à 2018, on note pour l'exercice 2019 une diminution des dépenses globales de l'association (- 8%).

Ce résultat est à relativiser car il ne tient pas compte des grosses dépenses engagées cette année pour deux importants travaux d'investissement au foyer de Dapelogo (construction d'un réfectoire et d'un château d'eau et travaux d'adduction d'eau). En effet, si ces dépenses d'investissement sont bien prises en compte dans le bilan actif de l'association, elles n'apparaissent pas dans le compte de résultat 2019 au titre de la dotation aux amortissements, pour les raisons suivantes :

- la construction du réfectoire n'étant pas terminée, les dépenses le concernant ne seront prises en compte qu'à la réception du bâtiment ;
- les travaux concernant le château d'eau et l'adduction d'eau au foyer ont été achevés en décembre 2019 et leur amortissement commencera en 2020.

Par ailleurs on note une relative stabilité des recettes globales, due essentiellement à la reconduction en novembre 2019 de la dotation de l'Unicef destinée à l'amélioration des conditions de vie de nos pensionnaires au foyer de Dapelogo.

Si bien que, au terme de l'exercice 2019, la réduction du déficit déjà bien amorcée l'an dernier se poursuit : il passe de 8 408 euros à 2 989 euros (- 64,5%).

Cependant ce résultat global cache des disparités certaines si l'on regarde les comptes dans le détail.

En effet, si pour le poste « Investissement Foyer », on note bien une forte baisse des dépenses prises en compte en 2019 (-50%), en revanche pour tous les autres postes elles augmentent de façon plus ou moins importante : + 22% pour le poste « Parrainage », + 18% pour le poste « Fonctionnement du foyer », +7,4% en ce qui concerne le fonctionnement général Burkina et + 108% pour le fonctionnement France.

Quant aux recettes, malgré une stabilité « globale », elles accusent cependant par rapport à 2018, une baisse sur certains postes : légère concernant les rentrées de parrainages directs (-2%), plus importante pour les produits de nos ventes et manifestations (-11,2%) et encore davantage pour les recettes propres du foyer (-24%). A noter en revanche une nette augmentation du montant des dons des particuliers destinés à soutenir nos actions (+51%) : en plus de ceux assez constants de nos fidèles donateurs, nous avons en effet bénéficié d'un don exceptionnel de 2000 euros (1314 euros destinés à financer des activités au foyer et 686 euros répartis entre nos étudiantes pour améliorer leur vie quotidienne).

L'examen des spécificités de chacun des postes va nous permettre à présent d'affiner notre analyse et d'expliquer ces disparités.

1. Les parrainages

Après une légère baisse constatée l'an dernier, les dépenses d'aides directes repartent à la hausse en 2019 (15 973 euros pour 13 360 euros en 2018). Deux explications à cela :

- Malgré un nombre de filleules quasi stable (189 en 2019/20 pour 187 en 2018/19), nous notons à la rentrée 2019 une augmentation notable des filleules scolarisées au secondaire, qui passent de 66 en 2018/19 à 84 en 2019/20 alors que le nombre des petites en primaire diminue, passant de 102 à 87. Le montant des frais de scolarité au secondaire étant 3 fois plus élevé qu'au primaire, cela entraîne une réelle augmentation des dépenses.
- Mais cette différence importante entre 2018 et 2019 s'explique aussi par un « déséquilibre » d'une année sur l'autre en ce qui concerne le versement du parrainage des étudiantes. En effet, nous avons pris la décision en octobre 2018 de leur verser leur bourse annuelle en deux fois, pour permettre à Elie Sawadogo de faire le point sur le suivi de leurs études à l'occasion de cette rencontre biannuelle : le versement d'une partie de leur parrainage 2018/19 (soit environ 2000 euros au total) a donc été différé en mai 2019. A cette rentrée, nous avons gardé le même principe mais en augmentant le montant du premier versement effectué en novembre 2019, accentuant encore ce déséquilibre.

Concernant les frais de fonctionnement (10%) sur ce poste, on remarque :

- une légère diminution du montant des salaires et des charges, qui marque plutôt un retour à la normale puisque l'augmentation relevée en 2018 provenait d'un paiement différé d'une partie des charges de 2017 en 2018 ;
- une très forte hausse des dépenses de carburant qui, après la baisse surprenante constatée en 2018, retrouvent quasiment leur niveau de 2017. L'an dernier, Elie expliquait cette baisse par une utilisation plus fréquente de sa mobylette à cause des pannes à répétition de la vieille Mercédès et par une moindre consommation de carburant après la grosse réparation effectuée en avril 2018. Bénéfice qui n'a semble-t-il duré qu'un temps, l'âge de la voiture ne permettant pas d'espérer des miracles en la matière ! A noter aussi quelques déplacements plus lointains depuis que nous avons des filleules étudiantes à l'Université de Koudougou située à 100 km de Ouaga et que nous avons recruté des petites à l'école primaire de Tanseiga, un peu plus éloignée du centre de Dapelogo ;

- une baisse des dépenses de communication (PTT, téléphone) et de bureautique, baisse que l'on retrouvera aussi pour les postes « Foyer » et « Burkina » : globalement moins de communications téléphoniques et d'envois postaux remplacés par plus d'échanges par courriel et envoi de documents scannés. Pour les fournitures de bureau, il s'agit plutôt d'un retour à la normale après des achats plus importants effectués en 2018 (imprimante, toner et batterie d'ordinateur).

Les recettes sont en très légère hausse (+2%) si l'on inclut le don exceptionnel de 686 euros destiné aux étudiantes ; mais si l'on considère uniquement les recettes « habituelles » de parrainage, celles-ci sont en baisse de 2%.

Le nombre de parrainages effectifs, au gré des défections ou des arrivées de parrains/marraines n'augmente que très peu ces dernières années et les recettes restent en définitive assez stables (17 604 euros en 2019 pour 17 981 euros en 2018 et 17 649 euros en 2017). Les fluctuations d'une année sur l'autre s'expliquent par des retards ou oublis de versement possiblement rattrapés l'année suivante, des débuts ou des fins de parrainage en cours d'année...

Cette relative stagnation des recettes et l'augmentation des dépenses d'aides directes entraînent pour la première fois cette année un solde légèrement déficitaire sur ce poste. Si nous voulons garantir dans les prochaines années le paiement des frais de scolarité de nos filleules actuelles, de plus en plus élevé à mesure qu'elles poursuivent plus loin leurs études, il est crucial que nous fidélisons nos parrains/marraines et que nous en recrutions de nouveaux, surtout si nous voulons continuer à prendre en charge de nouvelles filleules.

2. Le fonctionnement du foyer de Dapelogo

Les dépenses de fonctionnement du foyer sont en hausse de 18%.

Ce sont les dépenses de cantine qui ont beaucoup augmenté (+62%) du fait de :

- un nombre plus grand de pensionnaires (68 en 2018/19 au lieu de 56 en 2017/18) et des achats de nourriture (riz et huile) davantage répartis sur l'année entière ;
- la mise en place à partir de janvier 2019 d'un petit-déjeuner composé d'une bouillie au lait sucré (achats supplémentaires de riz, lait et sucre pour un coût de 1750 euros sur 5 mois) ;
- l'augmentation (+21%) des dépenses de combustible (478 euros en 2019 pour 395 euros en 2018) du fait du passage à la cuisine au gaz et de la préparation de trois repas/jour au lieu de deux.

L'augmentation des dépenses de carburant est notable, comme déjà constaté sur le poste « Parrainages ». Et on retrouve également ici la baisse des dépenses de communication et de fournitures de bureau notée précédemment.

Les dépenses de salaires et charges restent stables, la différence minimale n'étant due qu'à des fluctuations d'une année sur l'autre quant aux dates de paiement par Elie des charges sociales et impôts.

Stabilité aussi des dépenses courantes d'entretien (vidange des latrines, grand nettoyage d'avant rentrée, petites réparations, etc.).

Les dépenses « d'animation » (186 euros) concernent les frais occasionnés pour l'organisation au foyer en janvier 2019 de :

- la séance de prévention en santé sexuelle ;
- la projection du film « Ouaga Girls ».

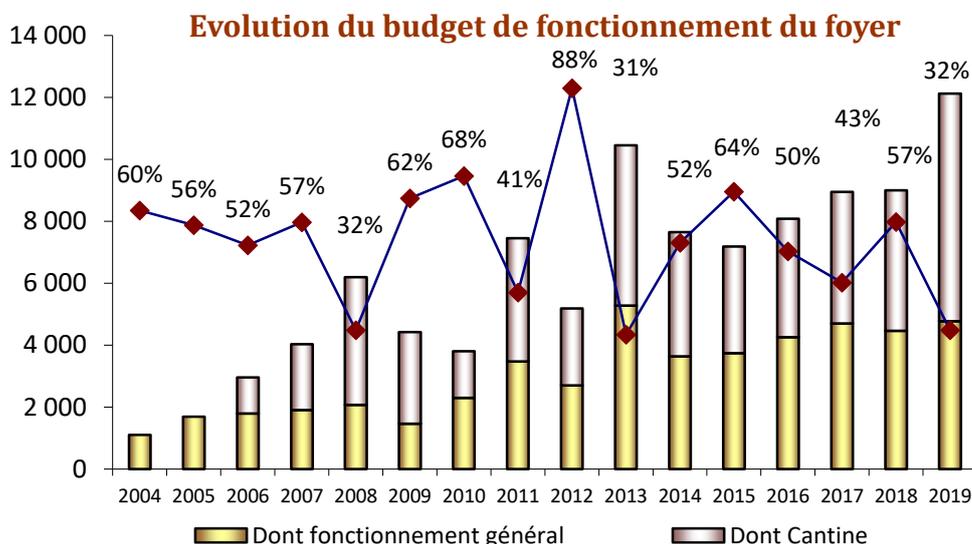
Les recettes propres du foyer qui étaient en augmentation l'an dernier accusent cette année une baisse de 24% due à la diminution des recettes d'écolage.

En effet, l'augmentation constatée en 2018 était due à la fois à un nombre élevé de pensionnaires (67) à la rentrée 2018/19 et à un montant de l'écolage revu à la hausse (56300 FCFA soit 86 euros/an). Cette décision avait été prise avant d'avoir confirmation de la dotation de l'Unicef, que nous n'avons reçue qu'en toute fin d'année 2018.

En revanche, à la rentrée 2019/20, non seulement nous ne comptons que 48 pensionnaires mais, suite à la dotation de l'Unicef, la décision a été prise de diminuer le montant de l'écolage demandé aux familles : il est dorénavant de 40 000 FCFA soit 61 euros/an.

Les recettes issues de la location des cases de passages sont aussi en baisse mais de toute manière, vu leur montant, elles ne comptent que très peu dans le financement du fonctionnement du foyer.

Si, comme nous le faisons dans nos bilans précédents - avant de percevoir la dotation de l'Unicef -, l'on ne prend en compte que ces recettes propres, **le taux d'auto-financement du foyer diminue beaucoup cette année (32% contre 57% en 2018).**



Jusqu'à l'an dernier, le complément de financement était uniquement pris en charge par Pogbi (dons des particuliers, recettes de nos ventes et manifestations) : une charge demandant beaucoup d'efforts aux bénévoles pour réunir ces fonds et les renouveler d'une année sur l'autre. Le soutien de l'Unicef, réitéré cette année, est vraiment un apport précieux pour garantir la pérennité du foyer et améliorer encore les conditions de vie et d'études de nos pensionnaires.

À cette recette supplémentaire sont liées deux décisions qui influent sur la capacité du foyer à s'auto-financer : la mise en place d'un petit-déjeuner, qui a fait « flamber » les dépenses de cantine, et la baisse du montant de l'écolage, qui a pour effet de diminuer les recettes propres.

Autant dire que le soutien de l'Unicef nous est devenu indispensable !

3. Autres dépenses et recettes d'activité au Burkina

Les dépenses d'investissement au foyer

Nous avons poursuivi cette année encore les travaux de rénovation et d'amélioration du foyer engagés les deux années précédentes.

Pour mémoire, il s'agissait de rénover entièrement les deux premiers modules du foyer, de réaménager totalement la grande cuisine principale et celle des surveillantes, d'améliorer le confort des cases de passages, de rénover et d'améliorer l'installation solaire, de poser une dalle en ciment dans les cours et passages de tout le foyer : les dépenses engagées se montaient respectivement à 4147 euros en 2017 et 8310 euros en 2018.

Cette année la somme de 2595 euros a été consacrée à l'achèvement de ces travaux :

- pose de la dalle dans le module 1 ;
- creusement d'une nouvelle fosse d'évacuation des douches au module 3 ;
- réfection de la clôture extérieure du foyer ;
- « retaillage » des armoires métalliques données par l'Unicef trop grandes pour entrer dans les dortoirs : il a fallu les couper pour en faire deux avec une.

Mais comme déjà mentionné en introduction, les deux principaux chantiers entrepris cette année n'apparaissent pas dans le compte de résultat 2019 au titre de la « dotation aux amortissements » mais sont pris en compte dans le bilan actif de l'association :

- **la construction du château d'eau et l'adduction d'eau au foyer** achevés en décembre 2019 pour un coût de 15 245 euros et dont l'amortissement ne commencera qu'en 2020 : cette somme a été ajoutée au montant des « autres immobilisations corporelles » ;
- **la construction du réfectoire** commencé cette année n'est pas terminée : les dépenses engagées en 2019 (5840 euros) ne seront prises en compte qu'à la réception du bâtiment et ont été notées dans le bilan actif comme « immobilisation en cours ».

Les dépenses de fonctionnement Burkina

Ce sont les dépenses générales de l'association au Burkina (réparation des véhicules, assurances, frais bancaires, frais de bureau/téléphone/internet d'Elie, achat d'artisanat...).

L'augmentation de 7,4% constatée cette année provient surtout d'achats plus importants d'artisanat en prévision de nos ventes.

Les frais d'assurance de la voiture sont en hausse car nous avons décidé de les prendre dorénavant totalement en charge, alors qu'auparavant Elie, au motif qu'il utilisait aussi parfois la voiture pour son usage personnel, tenait à en payer la moitié. Moins de dépenses de réparation de la voiture cette année, même si elles sont encore importantes : l'achat d'une nouvelle voiture devient urgent et sera effectué début 2020.

Les recettes « autres » destinées à nos actions au Burkina (hors cotisations, produits financiers, parrainage et recettes propres du foyer) sont globalement en hausse (+7%) :

- **les dons des particuliers** ont augmenté de 51% grâce au don exceptionnel (1314 euros) déjà mentionné en introduction, venu s'ajouter à ceux de nos autres donateurs très souvent fidèles ;
- **le bénéfice de nos ventes et manifestations** est en baisse (-11%) malgré de bons résultats obtenus tant à l'occasion du concert que des 2 ventes d'artisanat, car nous n'avons pas fait de brocante cette année.
- **le montant réel de dotation de l'Unicef** à inclure dans ces recettes 2019 s'élève à 15 237 euros ce qui équivaut à :
 - la part de la dotation 2018/19 réservée l'an dernier au titre « d'engagement à réaliser sur ressources » = 10 062 euros (la dotation couvrant une année scolaire, elle est imputable sur deux exercices, une partie étant reportée d'une année sur la suivante) ;
 - la part de la dotation 2019/20 utilisable en 2019 : 15 525 euros, à laquelle il convient d'enlever 10 350 euros (somme réservée pour 2020 au titre d'engagement à réaliser sur ressources), soit 5 175 euros.

4. Pogbi France

Concernant ce poste il convient pour plus de clarté de considérer séparément les dépenses liées aux frais de déplacement au Burkina et les frais de fonctionnement courants de l'association (téléphone, frais postaux, photocopies, fournitures de bureau, organisation des manifestations, frais bancaires).

➤ Les frais de fonctionnement

Les dépenses sont globalement stables, même si dans le détail on note une augmentation des frais d'organisation de nos manifestations, hausse due essentiellement à la participation demandée par l'Ecole Michaël pour les deux ventes d'artisanat effectuées dans leurs locaux. Les autres frais (téléphone, fournitures de bureau et frais postaux) sont en baisse.

Ces dépenses sont largement couvertes par **les recettes « Pogbi France »** qui proviennent des cotisations et des produits financiers et sont quasi stables.

➤ Les frais de déplacement au Burkina

Les dépenses (4 688 euros) prises en compte en 2019 concernent :

- les frais d'un voyage effectué par Françoise Stoeffler-Kern en 2018, dont le chèque de remboursement (1 513 euros) n'a été débité du compte bancaire Pogbi qu'en janvier 2019 et qui est donc pris en compte sur l'exercice 2019. Ce voyage avait été compensé par un don équivalent déjà encaissé en décembre 2018 ;
- trois missions effectuées en 2019 :
 - le voyage d'Aurélie Frey en janvier, dont le billet d'avion avait encore été pris en compte sur l'exercice 2018 : seuls des frais de séjour (86 euros) concernent l'exercice 2019 en tant que « prestations non remboursées aux bénévoles » ;
 - les deux voyages de Françoise Stoeffler-Kern : celui de janvier (1 821 euros) compensé par un don équivalent et celui de novembre (1 267 euros) entièrement pris en charge sur le budget « Pogbi France ».

Cette décision a été prise par le CA pour éviter à Françoise de supporter un reste à charge trop important, le coût de ces deux voyages étant particulièrement élevé (prix du billet d'avion très élevé pour le voyage de janvier et séjour du voyage de novembre plus onéreux suite à l'obligation pour des raisons sécuritaires de loger à l'hôtel à Ouaga et non au foyer de Dapelogo).

La prise en charge intégrale de ce voyage, associée à la prise en compte différée des frais du voyage de 2018, entraîne pour la première fois et exceptionnellement un solde déficitaire du poste « Pogbi France ».

B. Le solde de l'exercice et le bilan de l'association

Le solde de l'exercice 2019 est encore déficitaire mais ce déficit a fortement diminué passant de 8 408 euros en 2018 à 2 989 euros cette année (-64,5%).

Cette réduction concerne essentiellement les postes « Foyer + Burkina », dont le déficit passe de 13 452 euros en 2018 à 2358 euros cette année (-82%), grâce à la dotation de l'Unicef et dans une moindre mesure aux dons des particuliers.

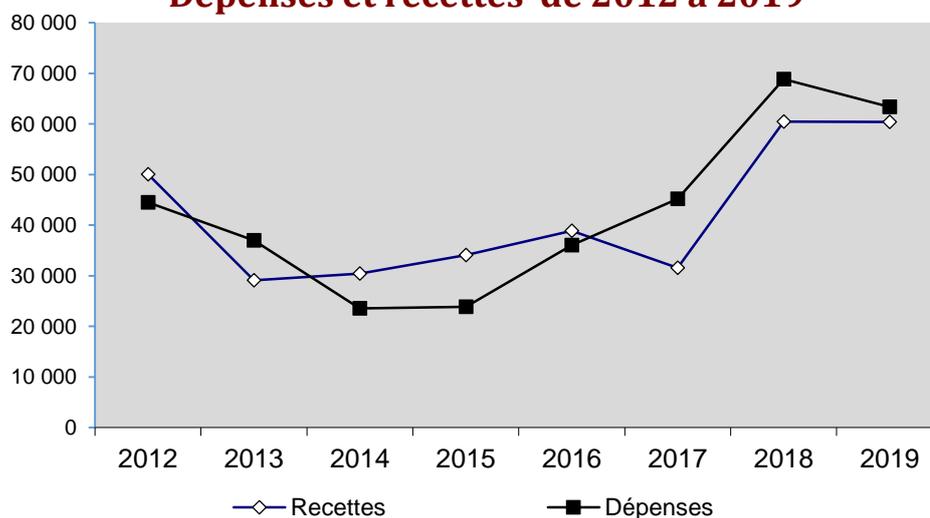
En revanche le poste « Parrainage », qui jusqu'à présent était toujours excédentaire, présente pour la première fois un déficit, certes encore minime, mais qui doit nous engager à la prudence dans la gestion du budget de ce poste et nous oblige à trouver une solution pour au minimum le maintenir à l'équilibre. Le problème ici n'est pas l'augmentation des dépenses d'aides directes, qui ne fait que confirmer l'efficacité de notre action puisque, d'année en année, davantage de nos filleules parviennent à atteindre un niveau de scolarité de plus en plus élevé. Il faut juste faire en sorte que nos recettes suivent cette évolution. Mais comment ? Trouver davantage de parrains/marraines ? Augmenter le montant du parrainage ? Diminuer le nombre de nouvelles filleules ?

Le poste « Activités France » est aussi pour la première fois déficitaire, pour les raisons expliquées plus haut. Mais si l'on ne tient pas compte des 1 513 euros de dépense qui auraient dû être normalement imputés sur l'exercice précédent, le montant actuel de nos recettes annuelles (cotisations et produits financiers) suffit à financer les frais de fonctionnement courants en France et à prendre en charge si besoin les frais d'une des missions au Burkina.

Le bilan actif de l'association baisse très légèrement (-1,6%) passant de 167 424 euros en 2018 à 164 723 euros en 2019. Avec une diminution des disponibilités financières (-17,7%), mais une augmentation des immobilisations corporelles (+8,5%) due à la prise en compte des dépenses concernant les nouveaux travaux d'investissement engagés (château d'eau, adduction d'eau au foyer, réfectoire).

Le bilan passif fait état du total actuel des fonds de l'association. En partant du montant total des fonds existants au 1er janvier 2017 (date du 1er bilan comptable établi sous sa forme actuelle) auquel on ôte les déficits constatés dans les exercices 2017, 2018 et 2019 et auquel on ajoute à titre de « fonds dédié sur subvention fonctionnement » la part de la dotation Unicef réservée pour l'exercice 2020.

Dépenses et recettes de 2012 à 2019





Association Pogbi
Balance analytique et bilan de l'exercice 2019
 (période du 01/01/2019 au 31/12/2019)

I. Balance analytique

	FCFA	€		2018 (€)	Variation
DEPENSES	41 575 860	63 382	100%	68 871	-8,0%
Parrainages	12 085 647	18 424	29%	15 142	+22%
Aide directe	10 927 798	16 659	90%		
Parrainages directs Pogbi	10 477 811	15 973		13 361	20%
Don fléché étudiantes	449 987	686			
Fonctionnement parrainages	1 157 849	1 765	10%	1 781	-1%
Salaire & charges	669 181	1 020		1 156	-12%
Carburant	427 494	652		451	44%
PTT/téléphone/internet	30 141	46		84	-45%
Photos/Impression/photocopies	31 033	47		90	-48%
Investissement Foyer	9 923 075	15 128	24%	30 204	-50%
Dotation aux amortissements (investissements depuis 2003)	8 093 591	12 339	82%	12 330	0,1%
Suite travaux rénovation foyer	1 702 497	2 595	17%	8 310	-69%
Carburant	126 987	194	1%	290	-33%
Don en nature Unicef (2018)				9 274	
Fonctionnement Foyer	14 738 291	22 468	35,4%	19 062	+18%
Salaires, charges, indemnités	2 065 156	3 148	14%	3 176	-1%
Cantine foyer (gaz, aliments)	4 819 073	7 347	33%	4 534	62%
Entretien (réparations, fournitures)	618 928	944	4%	936	1%
Carburant	284 502	434	1,9%	245	77%
Frais d'animation	122 001	186	0,8%		
Téléphone, fournitures bureau	39 298	60	0,3%	109	-45%
Engagement à réaliser sur ressources (dot.Unicef 2019/20)	6 789 332	10 350	46,1%	10 062	3%
Fonctionnement Burkina	1 347 795	2 054,70	3,2%	1 912	+7,4%
Achat artisanat	698 896	1 065	52%	750	42%
Poste,téléphone,fournitures de bureau, représentation	185 524	283	14%	323	-12%
Frais bancaires	36 668	56	3%	58	-3%
Assurance véhicules	57 809	88	4%	40	119%
Entretien et réparation véhicule	368 897	562	27%	741	-24%
Fonctionnement France	3 481 052	5 307	8,4%	2 551	+108%
Frais de déplacement au Burkina	3 074 805	4 688	88%	1 942	141%
Frais postaux, téléphone et fournitures de bureau	204 239	311	6%	414	-25%
Organisation manifestations (location, assurance, communication)	172 490	263	5%	151	74%
Frais bancaires	29 518	45	1%	44	2%

	FCFA	€		2018 (€)	Variation
RECETTES	41 575 860	63 382	100%	68 871	-8,0%
Recettes Parrainages	11 997 480	18 290	28%	17 981	+2%
Parrainages directs	11 547 493	17 604	96%	17 981	-2%
Don fléché étudiantes	449 987	686	4%		
Recettes propres Foyer	2 547 291	3 883	6%	5 115	-24%
Pension et cantine	2 433 797	3 710	95,5%	4 908	-24%
Cases de passage	103 497	158	4,1%	195	-19%
Bibliothèque	9 997	15	0,4%	11	33%
Recettes Burkina autres	21 915 353	33 410	53%	31 097	+7%
Dons des particuliers	3 271 914	4 988	14,9%	3 307	51%
Ventes et manifestations	1 859 507	2 835	8,5%	3 194	-11%
Dotation Unicef/DPEIFG (2019/20)	10 184 001	15 525	46,5%	15 092	3%
Report engagement dot. Unicef 2018/19	6 599 931	10 062	30,1%		
Don en nature Unicef (2018)				9 274	
Produit exceptionnel (op. de gestion)				230	
France	3 155 173	4 810	8%	6 270	-23%
Cotisations	1 649 732	2 515	52%	2 449	2,7%
Produits financiers	254 406	388	8%	366	6%
Dons des particuliers (voyages)	1 194 734	1 821	38%	1 513	
Prestations non remboursées aux bénévoles (frais voyage)	56 301	86	2%	1 942	
Déficit	1 960 564	2 989	5%	8 407	-64,4%

	FCFA	€	2018 (€)	Variation
SOLDE EXERCICE	-1 960 564	-2 989	-8 408	-64%
Parrainage	-88 167	-134	2 839	-105%
Foyer + Burkina	-1 546 517	-2 358	-13 452	-82%
Activités France	-325 879	-497	2 205	-123%

II. Bilan actif de l'association (€)

Immobilisations corporelles	Brut	Dépréciation	Net	2018 (€)	Variation
Constructions	187 849	105 798	82 051	91 443	-10%
Autres immobilisations corporelles	35 869	12 328	23 541	11 242	
Immobilisation en cours	5 840		5 840		
Total Immobilisations corporelles	229 558	118 126	111 432	102 685	+8,5%
Disponibilités caisses et banques	53 291		53 291	64 739	-17,7%
Total Actif	282 849		164 723	167 424	-1,6%

III. Bilan passif de l'association (€)

Fonds propres de l'association		2018 (€)	Variation
Fonds associatif sans droit de reprise	179 428	179 428	
Report à nouveau	-22 066	-13 658	
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 989	-8 408	
Total fonds associatifs	154 373	157 362	-1,9%
Fonds dédiés sur subvention fonctionnement	10 350	10 062	+2,9%
Total Passif	164 723	167 424	-1,6%